



# Exercer une délégation dans les collectivités territoriales

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Aborder l'exercice d'une délégation requiert une importante dextérité pour les élus. Souvent confrontés à des cadres administratifs experts dans leur domaine, les élus doivent savoir rendre des arbitrages et suivre le travail des services pour mener à bien le programme municipal et répondre aux aspirations de la population.

## OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance du fonctionnement de la majorité
- Comprendre le rôle d'un élu titulaire d'un mandat exécutif
- Comprendre et maîtriser les processus de décisions
- Obtenir les bases d'une méthode de travail efficace avec les services
- Réfléchir sur la meilleure manière de prendre en compte les aspirations de la population

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Fonctionnement d'une collectivité territoriale

### Rendre un arbitrage politique

### Gérer les parties prenantes externes à la collectivité locale

Durée : 1 jour  
(7 heures)

Effectif : jusqu'à 20 personnes

Coût : Fonction de la strate de population des élus ou DIF

Le tarif comprend la préparation, l'adaptation des supports aux besoins, le suivi de la formation.

Précisions et modalités d'animation :  
Chaque étape est l'occasion d'échanges entre les participants et le formateur. Cette formation introductory est fondée sur des apports théoriques et de nombreux exemples pratiques permettant aux élus de comprendre concrètement les savoirs développés.

Prérequis : Aucun

Intervenant·e·s :  
Administrateur territorial  
Adjoint au Maire